



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des Fusillés 20 – 1340 Ottignies

Courriel : fewassm@gmail.com

PV du 23.12.2021 COMMISSION ETHIQUE ET CLINIQUE

Présents : Anna-Maria Giorgi, Hélène Leclef, Véronique Vincart, Teresa Marchica, Juliette Haboucha, Xavier Mulkens, Géraldine Ghellinck, Marc Malempré, Eve Scoreaux, Kyung-Nan Jaumin, Emel Bergsoj, Nicolas Dauby

Excusés : Maud Duret, Dominique Dams

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 22/11/2021

Ok

Corriger nom d'Anna-Maria Giorgi

2. Avancement de la journée d'étude

Atelier	Animateur	Sujet	Qui présente ?
1ère question : « Comment les services organisent-ils la place des usagers dans l'évaluation ? Echange de pratiques ».	Anna-Maria + une ou deux autres personnes ?	-Le Padelin : « Atelier ouvert dans club thérapeutique »	Dr. Van Damme et Mme Lambotte (thérapie du développement).
		-Enquête de satisfaction ?	Proposition d'inviter Cédric Martinez à une prochaine CEC pour qu'il puisse nous parler de son travail (enjeux, limites, intérêts de réaliser une

			enquête de satisfaction).
		-Présentation d'un travail créatif autour de l'évaluation	Maud : Namur (aidée par ses collègues)
		- Tamines : Enquête autour de trois questions : si le service était un objet/animal qu'est-ce que ce serait ? si vous deviez décrire le service à un ami, comment le feriez-vous ? Représentation du service ? Possibilité d'exposer une partie du travail (phrases/images) pour illustrer un type d'évaluation qualitatif du travail.	Véronique ? ou autre personne de ton équipe ? Autres SSM désireux de faire cette enquête évaluative qualitative ? → reposer la question aux équipes
2 ^{ème} question : « Au cœur de la clinique, quels sont les processus d'évaluation dans nos SSM : pluridisciplinarité, temporalité, clinique et efficience »	Chantal/Catherine/Colline ?	Evaluation pluridisciplinaire : au début, au milieu et à la fin de processus. En lien avec l'analyse qualitative des PSSM. Souhait de présenter une situation clinique qui montre la richesse du processus évaluatif au sein de l'équipe pluridisciplinaire	Demande faite. Le CA pose également la question aux DT D'autres volontaires ?
		Situation à travers le Dixyst ?	Eve et Emel

			Possibilité de Séparer le groupe en deux pour pouvoir expérimenter le jeu
		Situation en Co-Thérapie/dispositif narratif ?	Marc
3 ^{ème} question : « L'évaluation des services : quelles sont les pratiques institutionnelles mises en place »	Chantal/Catherine/Colline ?	A encore définir. Cette question est travaillée dans nos PSSM (lien avec la présentation du Crésam ?) Cette question touche aussi à la culture des services, leurs histoires institutionnelles, les PO, ... De quelles institutions parlent-elles ? RW, PO, ... → Voir avec le GT → envoyer un mail si on a d'autres idées	

Point d'attention : Comment introduire, remettre le contexte pour animer l'atelier ?

- Importance de resituer comment les thématiques et les questions ont émergé (complexité de la notion d'évaluation, niveaux différents impliqués, ...)
- Trouver un dispositif qui permette de cibler la question mais aussi d'ouvrir pour permettre les échanges
- Prévoir des questions pour lancer la discussion suite aux présentations

→ envoyer par mail nos suggestions

3. Avancement des travaux de la révision du décret SSM

- Récap de l'AG + tableau
- Question du répondeur : Décret page 10 art 542

4. Feed-back Psy 1^{ère} ligne

- Psy de 1^{ère} ligne : qu'est-ce qu'on en fait en CEC ? Avons-nous un rôle à jouer ? La question a été posée au CA de la FéWaSSM. Ce sont les réseaux qui portent et organisent ce dispositif. Il faut rester impliqué dans ces réseaux. Pouvoir d'action par rapport au réseau de chaque SSM.
Si la CEC veut émettre un avis c'est tout à fait possible. L'idéal serait alors d'inviter les psychologues/ et personnes aguerris qui participent à ce dispositif. Le cadre va vers une action interdisciplinaire.
- Secret médical partagé :
 - La question a été abordé en CA
 - Ce qui était écrit au départ a été modifié :
Art 6 de la convention a changé : si le bénéficiaire ne veut pas que le bilan fonctionnel soit partagé, il a le droit de refuser tout en continuant à bénéficier du dispositif.

Le dispositif met aussi l'accent sur l'outreaching. Les psy sont fortement encouragés à sortir de leurs lieux de consultations classiques pour aller vers les lieux de vie des bénéficiaires. L'accent est mis également sur les pratiques de groupes pour créer du lien.
- La LBSM (Ligue Bruxelloise pour la santé mentale) a rédigé une note d'analyse sur l'offre de soins psychologiques remboursées de première ligne. Le texte met en évidence les limites et dangers du dispositif tel que prévu actuellement (standardisation du secret professionnel partagé, mise en question de l'autonomie professionnelle du psy, financement à l'acte, accessibilité aux soins des plus vulnérables limitée, ...)

5. Feed-Back Crésam

Il a été convenu que le Crésam reste un soutien et un appui pour la FéWaSSM et pour la CEC lorsqu'un thème (une question, autres) le nécessite. Il n'est donc pas nécessaire de les inviter pour le moment à l'entièreté de la réunion CEC. Le Crésam est au courant et comprend parfaitement. Il reste à notre disposition au besoin.

Par ailleurs, une réunion est prévue avec le CA/Crésam (présentation des deux nouveaux directeurs) pour une mise au point et définir/redéfinir l'articulation entre deux.

6. Nouvel observatoire : demande par rapport à la pluridisciplinarité

Lara, Véronique et Emel ont participé à l'interview qui va déboucher sur un large article. La parution est prévue mi-janvier.

Mise en évidence de l'identité commune largement partagée dans nos SSM autour du travail d'équipe, de la pluridisciplinarité. Présentation des dispositifs d'équipe et de situations.

7. Divers

Programme pour 2022

Tour de table des thématiques que l'on souhaite travailler en 2022

- Suite de la journée d'étude sur l'évaluation

La journée a relancé beaucoup de dynamisme et donné du concret à la CEC. Souhait que la journée d'étude soit à la fois un aboutissement et un rebondissement pour le travail de la commission. Souhait que ce travail puisse déboucher sur une diffusion qui dépasse la CEC.

- Articulation des SSM et des psy de 1ère ligne

Proposition de s'appuyer sur le webinaire sur le secret professionnel de la LBSM

- Poursuivre la réflexion sur le nouveau décret (importance d'avoir des retours, de pouvoir échanger, ...)
- Se centrer davantage sur la clinique, travailler par exemple sur base de lectures, d'articles
- Mieux recadrer les impacts cliniques des politiques menées (psy de 1^{ère} lignes, emplois get up) et se centrer davantage sur notre champ d'action clinique
- Bien différencier les temps cliniques et politiques
- Question du statut du psychologue
- Décret d'aide à la jeunesse : questions qu'il soulève au niveau éthique, comment collaborer/se positionner en tant que clinicien ?
- Impact de la pénurie de (pédo)psychiatre dans nos services, comment y remédier ?

Pour la CEC :

Teresa Marchica, *administratrice*

Hélène Leclef, *administratrice*

Emel Bergsoj, *coordinatrice*